

## Le 13 février 2025

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira le mercredi 19 février 2025 à 19h30 en Mairie. La publicité de la séance sera assurée via une retransmission sur la page Facebook de la commune.

## **ORDRE DU JOUR:**

- 1. Désignation du secrétaire de séance
- 2. Approbation du compte rendu de la séance du 15 janvier 2025
- 3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 4. Rapport d'orientation budgétaire 2025
- 5. Élection des Conseillers municipaux au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
- 6. Renouvellement de la Commission d'appel d'offres
- 7. Convention de coordination de la Police municipale et des forces de la Gendarmerie nationale
- 8. Convention de partenariat attributive de subvention avec le Département de la Loire pour le projet interconnexion des bâtiments communaux
- 9. Convention pour formaliser l'attribution d'une subvention avec Saint-Étienne Métropole dans le cadre de la « Gestion Urbaine et Sociale de Proximité » pour aider au financement du projet de réhabilitation de l'aire de jeux de l'immeuble de la Bâchasse, agrandissement et végétalisation de l'espace de détente
- 10. Attribution d'une subvention exceptionnelle pour un concours de labour organisé par les jeunes agriculteurs de la Vallée
- 11. Attribution anticipée de la subvention de fonctionnement à la classe 2027
- 12. Tirage au sort des jurés d'assises

Le Maire, Kamel BOUCHOU

t Photographics